

La PAVA est une prestation financée par l'AGEFIPH et le FIPHFP.

Elle s'inscrit dans la volonté de développer l'accès à l'alternance des personnes en situation de handicap.



L'AGEFIPH et le FIPHFP œuvrent pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté est un acteur reconnu de l'alternance grâce à une offre de service dédiée aux jeunes et aux entreprises.

Un réseau de partenaires :

Organisations Professionnelles, Fonctions Publiques, Entreprises, Éducation Nationale, Établissements Spécialisés, Centres de formation, MDPH, Chambres consulaires, Missions locales, Cap Emploi, France Travail, etc. mobilisés pour accompagner au mieux les candidats à l'apprentissage.

L'alternance, une porte d'entrée dans l'entreprise

Se qualifier tout en apprenant un métier au plus près de la réalité du terrain.

Bénéficier d'un véritable statut de salarié et acquérir une expérience.

Avec le soutien de :



PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'ALTERNANCE (PAVA)

A destination des jeunes en situation de handicap

POUR QUI ?

Le dispositif s'adresse aux jeunes en situation de handicap :

- Scolarisés ou déscolarisés depuis moins de 6 mois.
- Souhaitant mettre en œuvre un projet professionnel via l'alternance.
- Quels que soient le secteur professionnel et le niveau de formation.

COMMENT ?

Un accompagnement personnalisé est proposé, avec un référent PAVA unique, tout au long du parcours grâce à différentes étapes :

- Aide à la **construction et à la validation d'un projet professionnel** au regard des contraintes liées au handicap : découverte des métiers, travail autour des motivations, centres d'intérêts, aptitudes et compétences, stages en entreprise...
- Démarches administratives, si besoin, en lien avec la **reconnaissance du handicap** (RQTH, PPS, AEEH, etc.)
- Informations sur les **aides financières liées au contrat d'apprentissage**.
- Identification des **aménagements nécessaires au bon déroulement de la formation** au CFA et en entreprise.
- Soutien à la **recherche d'une entreprise d'accueil en alternance**.
- **Suivi durant les 6 premiers mois du contrat**, puis passage de relais au référent handicap du CFA.

QUI CONTACTER ?

- ◆ **25** Doubs :
Alexandra LIPINSKI - 06 03 99 54 65
pava25@artisanat-bfc.fr
- ◆ **39** Jura :
Zeina HABET - 07 81 91 12 74
pava39@artisanat-bfc.fr
- ◆ **70** Haute-Saône :
Séverine CHARLOT - 03 84 75 86 82
pava70@artisanat-bfc.fr
- ◆ **71** Saône-et-Loire :
Mélanie GARNIER - 07 48 14 08 74
pava71@artisanat-bfc.fr
- ◆ **90** Aire Urbaine Belfort-Montbéliard :
Stéphanie CAUDARD - 06 95 15 40 89
pava90@artisanat-bfc.fr
- ◆ **BFC** Coordinatrice régionale :
Sandrine Acquistapace - 07 78 41 34 67
sacquistapace@artisanat-bfc.fr

Un premier entretien permettra d'identifier vos besoins et de vous présenter le dispositif.

